3) Création d'une structure commune pour assurer l'expansion économique, au sein et en dehors de l'OTAN.

4) Appui nécessaire au processus d'intégration économique de l'Europe, qui a bien commencé avec la Communauté charbon-acier, mais qui est

encore aux prises avec d'énormes difficultés.

5) Aide à l'élaboration d'une étude commune de certaines questions, comme les politiques commerciales, la convertibilité des devises, l'écoulement méthodique des surplus agricoles, les fluctuations excessives des prix internationaux des denrées, les placements internationaux et la mise en valeur des ressources.

Bref, voici les trois domaines principaux des relations, où l'association économique des pays de l'OTAN peut être de première importance: Inflation, déflation et expansion internationales.

Commençons par l'inflation. Nous nous souvenons tous de ce qui est arrivé; à l'été de 1951, lors du déclenchement des hostilités en Corée. Pendant six ou sept mois, les prix internationaux des denrées ont subi des hausses extravagantes, poussée qui dégénéra en une lutte internationale pour l'acier, le cuivre. le nickel, l'aluminium, le caoutchouc et toutes sortes de matières, de même que de produits industriels. Il se produisit de fortes oscillations inattendues dans les paiements internationaux et dans les prix relatifs des marchandises échangées entre les différentes régions commerciales. Il s'écoula au moins un an avant l'établissement et la mise en œuvre d'un système raisonnablement efficace, pour répartir les matières et d'autres produits peu abondants entre les pays libres, partiellement au moyen de mesures administratives adoptées par les États-Unis, aussi par la Conférence internationale des matières premières. Dans le tableau d'ensemble, il arriva que l'effet du boom coréen, parce qu'il a suivi la dépression temporaire mais prononcée de 1949, a favorisé l'économie internationale, en général, et a fait fonction d'élément "stabilisateur", au lieu de se gaspiller dans les spirales inflationnaires. Rien ne garantit, toutefois, que la même chose se produirait dans des conditions différentes. De toutes façons, on n'a pu guère justifier la fièvre et l'effondrement du marché des denrées en 1950 et 1951, ni la friction et le gaspillage résultant du manque d'arrangements spéciaux pour assurer la répartition des matières et des produits rares entre les pays amis. Il ne faut pas non plus oublier la lecon à tirer des événements de cette période, i.e., que c'est avant le fait et non après, qu'il faut se préparer aux situations critiques de ce genre qui se renouvellent, et établir les plans et dispositions qui s'imposent en cas d'urgence. Il est bon de savoir qu'il existe une organisation schématique, prête à remettre en activité la Conférence internationale des matières premières, mais cela ne suffit pas. Il faut, au sein de l'OTAN, une sorte de Commission de sécurité des ressources, capable de coordonner sans retard les politiques des pays membres sur l'emploi des matières rares en cas d'urgence; de mettre en œuvre des méthodes communes d'approvisionnement et d'allocation; d'aplanir les obstacles qui paralysent l'économie. Une telle Commission pourrait rendre de grands services.

Quant au problème des pressions déflationnistes internationales, l'OTAN ne saurait, évidemment, s'occuper effectivement de leurs causes premières, qui découlent d'événements nationaux liés à l'économie des États-Unis ou d'autres pays. On pourrait, toutefois, travailler ardûment à empêcher qu'elles ne s'étendent et ne s'accroissent davantage.

L'économie internationale est en assez bon état, à l'heure actuelle, mais elle pourrait être exposée à certaines influences régressives.

Il y a, aux États-Unis et au Canada, d'énormes surplus de produits agricoles qu'il est difficile d'écouler. Il existe aussi des centralisations de chômeurs, en nombre croissant, dans l'un et l'autre pays. Il y a quelques indices